

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRHQ  
PROCÉDURE - BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

**RETRAITÉ, RETRAITÉE, TITULAIRE DE RENTES DIFFÉRÉES ET BÉNÉFICIAIRE**

Toute personne appartenant au groupe des retraités<sup>1</sup>, retraitées<sup>1</sup>, titulaire de rentes différées<sup>2</sup> ou bénéficiaire<sup>3</sup> du Régime de retraite d'Hydro Québec (RRHQ) peut poser sa candidature afin d'avoir la possibilité d'être élue par les **retraités, retraitées, titulaires de rentes différées et bénéficiaires** sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Appartenir au groupe des retraités, retraitées, titulaire de rentes différées ou bénéficiaire;
- Assister à l'assemblée annuelle du 16 juin 2026 et;
- Être appuyée par trois retraités, retraitées, titulaires de rentes différées ou bénéficiaires du RRHQ.

Chaque candidat ou candidate peut se présenter à titre de « membre votant » et/ou de « membre non votant ». Si la candidature est à la fois pour le rôle de membre votant et de membre non votant, la candidature sera d'abord présentée à titre de membre votant. Si le candidat ou la candidate n'est pas élu(e) à titre de membre votant, la candidature sera reconduite à titre de membre non votant.

La durée du mandat est d'environ un an, soit jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée annuelle.

Le bulletin de mise en candidature doit être retourné au secrétariat du Comité de retraite **au plus tard le 10 juin 2026 à 16h**, dûment rempli et signé puis accompagné d'une photo et d'une vidéo de présentation. L'envoi par courriel est recommandé.

Les coordonnées de la secrétaire du Comité de retraite sont les suivantes :

Par courriel :

[lauzon.mylene@hydroquebec.com](mailto:lauzon.mylene@hydroquebec.com)

Par la poste :

Mylène Lauzon (secrétaire)  
Complexe Desjardins  
C.P. 10000, succ. Pl. Desjardins  
Tour Est, 16e étage  
Montréal, Qc H5B 1H7

---

**1. Retraité ou retraitée**

Un ancien membre du personnel d'Hydro-Québec qui reçoit des prestations de retraite, à l'exception d'une prestation de retraite progressive établie conformément à l'article 5.7 du Règlement n° 785. Est considéré comme étant un retraité ou une retraitée, toute personne membre du personnel qui reçoit la totalité de sa rente après la date de la retraite normale alors qu'elle demeure au service d'Hydro-Québec.

**2. Titulaire de rentes différées**

Un ancien membre du personnel d'Hydro-Québec, à l'exclusion d'un retraité ou d'une retraitée, ayant droit à des prestations.

**3. Bénéficiaire**

Toute personne qui reçoit une rente au conjoint, une rente au conjoint reconnu ou une rente aux enfants conformément au Règlement n° 785.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRHQ  
PROCÉDURE - BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

**SPÉCIFICATIONS PHOTO ET VIDÉO**

**Photo :**

- Plan rapproché du visage
- Format JPEG
- Bonne qualité d'image (idéalement une dimension minimale de 300 x 300 px).

**Vidéo :**

- Expliquer pourquoi vous désirez être membre du Comité de retraite d'Hydro-Québec
- Durée maximale de 40 secondes
- Favoriser le cadrage horizontal
- Consultez le document « Conseils techniques pour votre vidéo » disponible sur le site [www.rrhq.ca](http://www.rrhq.ca) à la section À propos du RRHQ / Gestion du RRHQ / Assemblée annuelle.

La photo et la vidéo (durée maximale 40 secondes) du candidat ou de la candidate doivent être transmises à [lauzon.mylene@hydroquebec.com](mailto:lauzon.mylene@hydroquebec.com) avant le 10 juin 16h.

Compte tenu de la taille d'une vidéo, il est recommandé de la transmettre [VIA WEBCARGO](#).

Si votre vidéo est transmise via Webcargo, il est important de le signifier par courriel à [lauzon.mylene@hydroquebec.com](mailto:lauzon.mylene@hydroquebec.com).

Aucun support de stockage physique, tel une clé USB, ne sera accepté.

La photo et la vidéo du candidat ou de la candidate seront diffusées, avant la période de vote, lors de l'assemblée annuelle du RRHQ.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRHQ  
BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE  
**RETRAITÉ, RETRAITÉE, TITULAIRE DE RENTES DIFFÉRÉES ET BÉNÉFICIAIRE**

En vue de l'assemblée annuelle du 16 juin 2026, nous, soussigné(e)s, **retraités, retraitées, titulaires de rentes différées ou bénéficiaires** du Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ), appuyons la candidature de :

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Unité administrative à la cessation

\_\_\_\_\_

Matricule

à titre de (une seule case doit être cochée) :

- Membre votant seulement**
- Membre non votant seulement**
- Membre votant et non votant**

NOM, PRÉNOM des personnes qui appuient la candidature	SIGNATURE	MATRICULE
1.		
2.		
3.		

**CONSENTEMENT À LA MISE EN CANDIDATURE**

Je, \_\_\_\_\_, susnommé(e) candidat(e) au présent bulletin de mise en candidature consens à être candidat(e) et confirme que j'assisterai à l'assemblée annuelle du 16 juin 2026. Je consens également à ce que ma vidéo de présentation et ma photo ci-jointes soient diffusées lors de la webdiffusion de l'assemblée annuelle.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2026. *Ci-joint ma photo et ma vidéo de présentation (maximum 40 secondes).*

Signature du candidat ou de la candidate \_\_\_\_\_